

# La parité à pas comptés

Christel Colin, Zohor Djider, Claire Ravel, division Études sociales, Insee

**L**a France compte aujourd'hui 31,7 millions de femmes et 30,7 millions d'hommes. Avec une espérance de vie plus longue que les hommes, les femmes vivent plus souvent seules aux âges avancés. Depuis les années soixante-dix, la participation des femmes au marché du travail ne cesse d'augmenter. Mais des inégalités face à l'emploi subsistent : chômage plus élevé que pour les hommes, temps partiel plus fréquent et moindre accès aux postes d'encadrement et de direction.

Concilier emploi et famille reste une affaire de femmes, les tâches domestiques et familiales étant inégalement partagées. Femmes et hommes ne partagent pas non plus les mêmes loisirs : sorties culturelles et lecture de livres pour les unes, lecture de la presse quotidienne pour les autres.

La présence des femmes sur la scène politique progresse rapidement. Néanmoins, leur accès aux mandats électifs reste limité. Ce sont les scrutins locaux et européens qui donnent le plus de place aux élus.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2005, la population française compte 62,4 millions de personnes, dont 31,7 millions de femmes. Plus nombreux que les femmes aux âges jeunes, les hommes le sont deux fois moins après 75 ans. En effet, l'écart d'espérance de vie à la naissance entre

hommes et femmes continue à se réduire, mais reste nettement en faveur de ces dernières : 83,8 ans contre 76,7 ans en France métropolitaine (*tableau 1*). Du fait de leur plus grande longévité, les femmes se retrouvent souvent seules aux âges avancés.

Les femmes qui vivent sans conjoint ni enfant sont toujours plus nombreuses que les hommes : 8,3 millions de personnes vivent seules en 2004, dont près de 5 millions de femmes. Plus généralement, le nombre de personnes seules, ainsi que le nombre de familles monoparentales, augmentent ; ces dernières sont 1,6 million en 2002. Dans 14 % des cas, les familles monoparentales sont constituées d'un homme et de ses enfants.

## Les femmes au travail : employées plutôt que dirigeantes

L'activité féminine est en constante augmentation depuis les années soixante-dix (*graphique 1*). Les comportements féminins et masculins se sont rapprochés. C'est aux âges où elles assument les charges familiales les plus lourdes que le taux d'activité des femmes a le plus augmenté. Néanmoins, l'activité des quinquagénaires progresse aussi pour les femmes, conséquence des effets conjugués d'une réduction des mesures de préretraite (bien qu'elles concernent peu de femmes) et de l'arrivée à la cinquantaine des générations issues du baby-boom, plus diplômées et plus actives que leurs aînées.

Même si elles se réduisent, les inégalités face au chômage perdurent. En 1990, le taux de chômage des femmes était de cinq points plus

### 1 Espérance de vie à divers âges

En années

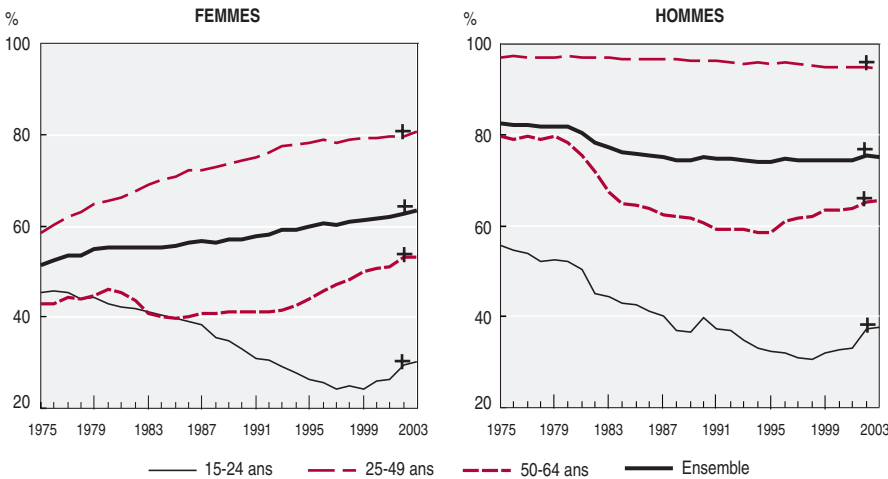
	À la naissance		À 20 ans		À 60 ans	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
1990	81,0	72,7	61,8	53,9	24,2	19,0
1995	81,9	73,9	62,6	54,7	24,9	19,7
2000	82,8	75,3	63,4	56,1	25,6	20,4
2001	82,9	75,5	63,5	56,2	25,7	20,6
2002 (p)	83,0	75,8	63,6	56,5	25,8	20,8
2003 (p)	82,9	75,9	63,4	56,6	25,6	20,8
2004 (p)	83,8	76,7	64,3	57,4	26,5	21,5

(p) : données provisoires.

Champ : France métropolitaine.

Source : bilan démographique, Insee

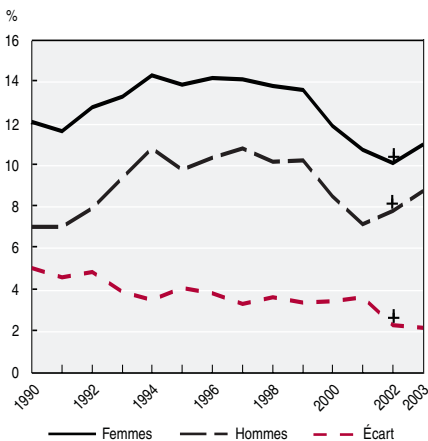
## ① Taux d'activité par tranche d'âge de 1975 à 2003



Note : taux d'activité en mars de chaque année, sauf les années du recensement (janvier en 1990 et 1999), jusqu'en 2001 ; taux d'activité en moyenne annuelle à partir de 2002 ; le changement de série est signifié par un +.

Champ : personnes de 15 à 64 ans.  
Source : enquêtes sur l'emploi, Insee

## ② Évolution du taux de chômage des femmes et des hommes



1. Note : taux de chômage en mars de chaque année, sauf les années du recensement (janvier en 1990 et 1999), jusqu'en 2001 ; taux de chômage en moyenne annuelle à partir de 2002 ; le changement de série est signifié par un +.

Champ : actifs de 15 à 64 ans.  
Source : enquêtes sur l'emploi, Insee

élevé que celui des hommes ; en 2003, il ne l'est plus que de deux points (graphique 2).

La hausse de l'activité féminine s'est également accompagnée de profondes mutations sur le marché du travail. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois temporaires comme les contrats à durée déterminée, les stages et emplois aidés (11 % contre 6 % en 2003). De plus, les femmes travaillent à temps partiel cinq fois plus souvent que les hommes. Elles sont aussi quatre fois plus nombreuses que les hommes dans une situation de sous-emploi, c'est-à-dire à temps partiel en souhaitant travailler davantage.

La législation pose pour principe général l'interdiction des discriminations basées

sur le genre dans l'accès aux métiers. Pourtant, les emplois restent encore très sexués. Les femmes travaillent plus souvent dans le secteur tertiaire. L'industrie et le bâtiment restent à forte dominante masculine. Près de la moitié des femmes sont employées, alors que plus d'un tiers des hommes sont ouvriers (tableau 2). Les deux tiers des postes de cadre du secteur privé sont occupés par des hommes, et moins de deux dirigeants sur dix sont des dirigeantes.

Les emplois de la Fonction publique d'État restent marqués, comme ceux du secteur privé, par une forte spécialisation et des écarts de niveaux hiérarchiques entre hommes et femmes. Bien que majoritaires (57 %), ces dernières sont très peu présentes dans les fonctions d'encadrement et les postes à responsabilités. Fin 2002, elles représentent 13,4 % des 3 800 emplois de direction et d'inspection.

## ② Actifs ayant un emploi selon la catégorie socioprofessionnelle en 2003<sup>1</sup>

Catégories socioprofessionnelles (CS)	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	
				Part par CS (%)	Répartition par CS (%)
Agriculteurs	231	481	711	32,4	2,1
Artisans	178	527	705	25,2	1,6
Commerçants et assimilés	230	373	603	38,2	2,1
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	19	124	143	13,6	0,2
Cadres et professions intellectuelles supérieures	1 189	2 252	3 441	34,6	10,8
Professions intermédiaires	2 677	2 974	5 651	47,4	24,2
Employés	5 372	1 624	6 996	76,8	48,6
Ouvriers	1 133	4 931	6 064	18,7	10,3
Catégorie socioprofessionnelle indéterminée	21	22	43	48,8	0,2
<b>Total</b>	<b>11 050</b>	<b>13 307</b>	<b>24 357</b>	<b>45,4</b>	<b>100,0</b>

1. Moyenne annuelle.

Champ : France métropolitaine, actifs ayant un emploi de 15 à 64 ans.

Source : enquête sur l'emploi, Insee

Alors qu'un homme en emploi sur sept est non salarié (professions libérales, artisans, commerçants,...), c'est le cas d'une femme sur dix. En outre, un quart des femmes non salariées sont aides familiales, ce qui est rare chez les hommes. Au total, s'il y a presque autant de salariées que de salariés, deux indépendants sur trois sont des hommes.

## Concilier emploi et famille : une affaire de femmes

De plus en plus de femmes exercent une activité professionnelle mais l'articulation entre la sphère privée et le monde du travail est parfois contraignante. L'activité professionnelle de l'homme n'est que peu influencée par le nombre et l'âge de ses enfants, au contraire de celle des femmes qui vivent en couple. Si la présence d'un seul enfant de moins de trois ans dans le ménage a peu d'effet sur l'activité des femmes, en revanche celle-ci est nettement moins fréquente pour les mères de deux ou trois enfants dont au moins un âgé de moins de trois ans. En 2003, le taux d'activité des mères en couple est de 80 % avec un enfant de moins de trois ans, mais de 58 % avec deux enfants dont un au moins de moins de trois ans (tableau 3).

Parmi les tâches familiales dévolues majoritairement aux femmes, figure le temps consacré aux enfants. De même, qu'elle soit professionnelle ou non, l'aide aux personnes âgées est essentiellement une affaire de femmes. Elles représentent les deux tiers des personnes qui aident une personne âgée de leur entourage. Les intervenants des services d'aide à domicile sont des femmes à 99 %.

En France comme dans les autres pays européens, une spécialisation des tâches entre les hommes et les femmes s'opère : le travail domestique et familial continue d'être pris en charge majoritairement par la femme qu'elle soit active ou inactive. L'homme passe plus de temps à travailler, étudier, se former, les femmes à effectuer des tâches domestiques. Ces dernières consacraient en 1999, en moyenne 4 h 36 par jour aux tâches domestiques contre 5 h 07 en 1986 ; les hommes, 2 h 13 en 1999 soit 6 minutes de plus qu'en 1986 (tableau 4).

### Des loisirs peu partagés

Les hommes et les femmes ont des loisirs différenciés. En ce qui concerne la lecture, la préférence des hommes se porte plutôt vers la presse quotidienne, celle des femmes vers les livres. Les femmes sont de plus en plus nombreuses à pratiquer une activité physique et

sportive, mais leur taux de pratique reste plus faible que celui des hommes (78 % contre 88 %). En revanche, les sorties au théâtre, au concert, au musée, la visite d'expositions ou de monuments historiques sont des pratiques culturelles plus féminines que masculines. Seules 38 % des femmes entre 25 et 39 ans ne font jamais de sortie culturelle contre 46 % des hommes de cette tranche d'âge.

### Les hommes plus impliqués dans la vie associative

Les liens sociaux se tissent aussi à travers l'implication dans la vie démocratique ou la participation aux associations. Mais les rôles tenus par les hommes et par les femmes au sein des associations diffèrent tant sur le type d'association auquel ils adhèrent que sur leur engagement. De la simple adhésion à l'engagement responsable, la participation associative est plus ou moins

forte. En 2003, 12 % des adhérents exercent des responsabilités au sein de leur association mais c'est le cas de 14 % des hommes et de seulement 9 % des femmes (graphique 3). En revanche, les adhérents qui participent aux activités proposées par les associations ou en sont bénéficiaires sont plus souvent des femmes.

Les hommes se tournent plutôt vers des associations en lien avec la vie professionnelle, les femmes vers des associations en lien avec la vie familiale (parents d'élèves, associations religieuses). De fait, les femmes ont une pratique religieuse plus importante. En 2003, 16 % des femmes contre 11 % des hommes déclarent pratiquer régulièrement une religion. Mais paradoxalement, les pères sont plus nombreux à transmettre leur religion à leurs enfants que les mères.

### Beaucoup de candidates mais peu d'élues

Après plus de cinquante ans d'exercice du droit de vote, les femmes sont encore peu présentes en tant qu'élues sur la scène politique alors qu'elles constituent 53 % de l'électorat en 2004.

Aux élections législatives, la part des femmes parmi les élus augmente à partir de 1978 pour atteindre 12 % en 2001. Pendant très longtemps, le Sénat n'a accordé qu'une faible place aux femmes. À partir du début des années quatre-vingt-dix, elles y entrent plus nombreuses mais elles ne sont encore que 5 % en 1992. Lors des deux dernières élections, une place plus

### 3 Activité, emploi et chômage en 2003<sup>1</sup> selon le nombre d'enfants du couple

En %

	Taux d'activité		Temps complet		Temps partiel		Chômage	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Sans enfant	74,0	86,1	51,2	76,9	16,2	3,7	6,6	5,5
1 enfant de moins de 3 ans	80,2	97,1	57,0	90,1	13,5	1,8	9,8	5,3
2 enfants dont au moins 1 de moins de 3 ans	58,3	96,7	27,6	88,0	24,1	3,1	6,5	5,6
3 enfants ou plus dont au moins 1 de moins de 3 ans	36,3	95,6	12,7	83,5	17,9	3,7	5,8	8,5
1 enfant âgé de 3 ans ou plus	79,9	92,4	52,2	83,9	21,2	3,6	6,5	4,9
2 enfants âgés de 3 ans ou plus	83,5	96,1	48,4	90,0	28,8	2,4	6,3	3,8
3 enfants ou plus âgés de 3 ans ou plus	68,1	94,8	31,0	86,0	28,9	2,4	8,2	6,5
<b>Ensemble des couples</b>	<b>75,1</b>	<b>92,2</b>	<b>46,5</b>	<b>84,0</b>	<b>21,8</b>	<b>3,1</b>	<b>6,9</b>	<b>5,2</b>

1. Moyenne annuelle.

Lecture : en 2003, 74,0 % des femmes vivant en couple sans enfant sont actives : 51,2 % travaillent à temps complet, 16,2 % à temps partiel et 6,6 % sont au chômage.

Champ : France métropolitaine, personnes âgées de 15 à 59 ans vivant en couple.

Source : enquête sur l'emploi, Insee

### 4 Évolution des temps sociaux au cours d'une journée moyenne

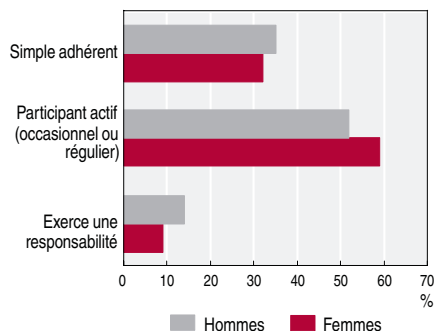
En heures et minutes

	Femmes		Hommes		Total	
	1986	1999	1986	1999	1986	1999
Temps physiologique	11 h 40	11 h 48	11 h 28	11 h 32	11 h 34	11 h 40
Travail, études, formation	3 h 16	3 h 27	5 h 47	5 h 30	4 h 30	4 h 28
Temps domestique	5 h 07	4 h 36	2 h 07	2 h 13	3 h 39	3 h 25
Ménage, courses	4 h 10	3 h 40	1 h 10	1 h 15	2 h 42	2 h 28
Soins aux enfants	0 h 42	0 h 38	0 h 10	0 h 11	0 h 26	0 h 25
Jardinage, bricolage	0 h 15	0 h 18	0 h 47	0 h 47	0 h 31	0 h 32
Temps libre	3 h 13	3 h 31	3 h 53	4 h 09	3 h 32	3 h 50
Trajets	0 h 44	0 h 38	0 h 45	0 h 36	0 h 45	0 h 37
<b>Total</b>	<b>24 h 00</b>	<b>24 h 00</b>	<b>24 h 00</b>	<b>24 h 00</b>	<b>24 h 00</b>	<b>24 h 00</b>

Champ : France métropolitaine, individus âgés de 15 à 60 ans, hors étudiants et retraités.

Source : enquêtes emploi du temps 1986 et 1999, Insee

### 3 Degré de participation à la vie associative en 2003

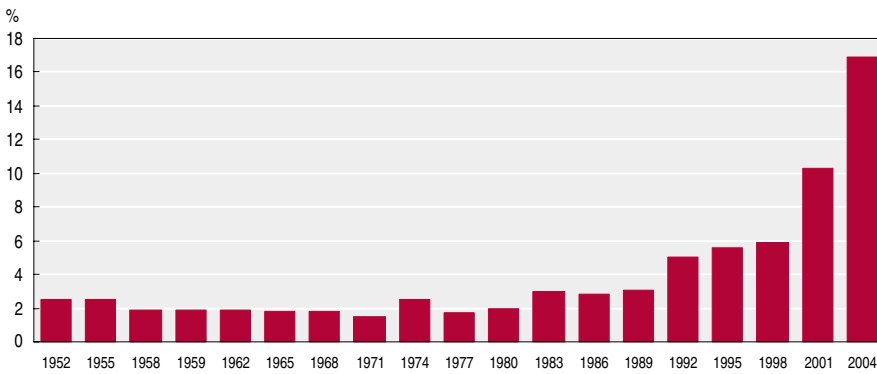


Lecture : 9 % des femmes qui sont membres d'une association y exercent une responsabilité.

Champ : France métropolitaine, personnes de 15 ans ou plus et adhérent à au moins une association.

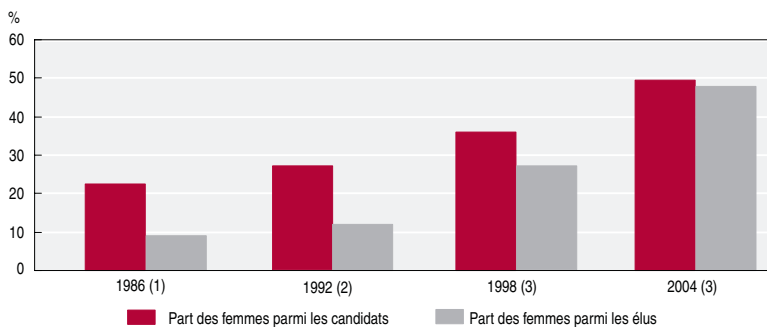
Source : enquête permanente sur les conditions de vie 2003, Insee

## ④ Proportion de sénatrices



Champ : France métropolitaine.  
Source : ministère de l'Intérieur

## ⑤ Les femmes candidates et élues dans les conseils régionaux



(1) France métropolitaine (avec la Corse) et les régions d'outre-mer.  
(2) France métropolitaine (sans les conseillers à l'Assemblée de Corse).  
(3) France métropolitaine (y compris l'Assemblée de Corse) et régions d'outre-mer.  
Source : ministère de l'Intérieur

significative leur est accordée. Ainsi, en 2004, elles représentent près de 17 % des sénateurs (graphique 4). L'effet du changement de scrutin a été amplifié par la loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux.

Les élections à la proportionnelle, telles celles du parlement européen, sont plus favorables aux femmes. En France, 44 % des élus sont des femmes, soit une proportion supérieure de 12 points à la moyenne des autres pays.

Aux élections locales, la part des femmes élues est plus forte qu'au niveau national et progresse rapidement (graphique 5). Depuis les élections municipales de 2001, la loi sur la parité politique impose également des listes mixtes alternant les candidats hommes et femmes dans les communes de 3 500 habitants ou plus. Son impact a été important en particulier pour les conseillers municipaux. Au sein des conseils régionaux, la place des femmes s'affirme parmi les candidats (près de 50 %)

et leur part au sein des élus progresse lors de la dernière élection en 2004 pour atteindre 47,6 %.

## Source

Cet *Insee Première* est une synthèse mise à jour de l'ouvrage : « Femmes et hommes - Regards sur la parité » édition 2004, réalisé par l'Insee avec le concours des services statistiques des ministères concernés.

Une centaine de tableaux et graphiques issus de l'ouvrage sont actualisés sur le site [www.insee.fr](http://www.insee.fr) dans la rubrique « La France en faits et chiffres », onglet « Chiffres-clés », sous-groupe de population « Les femmes/La parité ».

## Bibliographie

« Bilan démographique 2004 - Nette diminution des décès », *Insee Première*, n° 1004, février 2005.

« Enquêtes annuelles de recensement : premiers résultats de la collecte 2004 - Principales caractéristiques de la population et des logements », *Insee Première*, n° 1001, janvier 2005.

« Enquête sur l'emploi 2003 - L'emploi diminue et le chômage augmente fortement », *Insee Première*, n° 958, avril 2004.

« Une dirigeante de société gagne un tiers de moins que son homologue masculin - Les salaires des dirigeantes de société en 2001 », *Insee Première*, n° 951, mars 2004.

« Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *Insee Première*, n° 920, septembre 2003.

« La lente féminisation de la haute fonction publique en 2002 », *Point stat* n° 04.04, DGAFP, août 2004.

Site de l'observatoire de la parité entre les femmes et les hommes : [www.observatoire-parite.gouv.fr](http://www.observatoire-parite.gouv.fr)

INSEE PREMIÈRE figure dès sa parution sur le site Internet de l'Insee : [www.insee.fr](http://www.insee.fr) (rubrique Publications)

Vous pouvez vous abonner gratuitement aux avis de parution dans <http://www.insee.fr/fr/ppp/abonnement/abonnement.asp#formulaire>

## BULLETIN D'ABONNEMENT A INSEE PREMIERE

A RETOURNER A : INSEE Info Service, Service Abonnement B.P. 409, 75560 Paris CEDEX 12  
Tél. : 01 53 17 88 45 Fax : 01 53 17 89 77

OUI, je souhaite m'abonner à INSEE PREMIÈRE - Tarif 2005

Abonnement annuel =  70 € (France)  87 € (Étranger)

Nom ou raison sociale : \_\_\_\_\_ Activité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Tél : \_\_\_\_\_

Ci-joint mon règlement en Euros par chèque à l'ordre de l'INSEE : \_\_\_\_\_ €.

Date : \_\_\_\_\_ Signature

Direction Générale :  
18, Bd Adolphe-Pinard  
75675 Paris cedex 14  
Directeur de la publication :  
Jean-Michel Charpin  
Rédacteur en chef :  
Daniel Temam  
Rédacteurs : R. Baktavatsalou,  
C. Benveniste, C. Dulon,  
A.-C. Morin  
Maquette : L. Jean  
Code Sage IP051006  
ISSN 0997 - 3192  
© INSEE 2005

INSEE  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
ET DES ÉTUDES  
ÉCONOMIQUES